



Paiement des intérêts des prêts Highbridge/Whitebox Information relative au nombre total de droits de vote (dénominateur)

Liège, Belgique, 12 mai 2023 – 17:50 CET – Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext Brussels: MITRA) (la « **Société** » ou « **Mithra** »), une entreprise dédiée à la santé des femmes, annonce aujourd'hui que, la troisième tranche d'intérêts trimestriels de la facilité de prêt conclue avec des fonds gérés par Highbridge Capital Management, LLC (« **Highbridge** ») et des fonds gérés par Whitebox Advisors, LLC (« **Whitebox** », et avec Highbridge, chacun « **prêteur** »), a été payée par le biais d'un apport en nature contre l'émission de nouvelles actions pour un montant total de 641 289,61 EUR par l'émission de 285 409 nouvelles actions à un prix d'émission de 2,25 EUR.

Le 8 août 2022, la Société et les prêteurs ont conclu une convention de prêts convertibles seniors d'une durée de trois ans pour un montant maximum de 100 millions EUR, pouvant être tirés en trois tranches. La première tranche de 50 millions EUR a été tirée à la signature de l'accord. La seconde tranche de 25 millions EUR a été tirée le 31 octobre 2022.

Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses, Mithra a maintenant 57 359 031 actions en circulation conférant le droit de vote (pour 57 073 622 actions en circulation conférant le droit de vote auparavant).

Par conséquent, Mithra publie les informations suivantes mises à jour :

- Capital : EUR 41 992 326,28
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 57 359 031 (uniquement des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 57 359 031 (uniquement liés à des actions ordinaires)
- Nombre de droits de souscription à des titres conférant le droit de vote en circulation :
 - En vertu du plan de droits de souscription du 5 novembre 2018 : 1 394 900 droits de souscription donnant droit à 1 394 900 actions ordinaires
 - En vertu du plan de droits de souscription de 2018 du 22 juillet 2020 : 690 000 droits de souscription donnant droit à 720 571 actions ordinaires
 - En vertu du plan de droits de souscription accordé aux actionnaires prêteurs du 7 septembre 2020 : 300 000 droits de souscription donnant droit à 313 292 actions ordinaires
 - En vertu du plan de droits de souscription du 20 novembre 2020 : 390 717 droits de souscription donnant droit à 390 717 actions ordinaires

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations investisseurs : investorrelations@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estétrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès le premier produit à base d'Estétrol en 2021, la pilule contraceptive Estelle[®], Mithra se concentre désormais sur son deuxième produit Donesta[®], l'hormonothérapie de nouvelle génération. Mithra offre également à ses partenaires un éventail complet de solutions allant du développement précoce de médicaments à la fabrication commerciale de produits polymères complexes (anneau vaginal, implants) et de produits liquides injectables et biologiques complexes (flacons, seringues préremplies ou cartouches) sur sa plateforme technologique Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 230 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

Estelle[®], et Donesta[®] sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Informations importantes

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis que ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performance future. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Alertes
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) - [Twitter](#) - [Facebook](#)